



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONCEPTION ET REALISATION D'UN
SPECTACLE SON ET LUMIERE SUR LA
FAÇADE DE L'HOTEL-DE-VILLE PASSE AVEC
COOKIES PRODUCTION**

**DÉCISION N° AU-19-464
EN DATE DU 03 DECEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande public

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 donnant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence transmis au BOAMP 26 aout 2019 ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société COOKIES PRODUCTION jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société COOKIES PRODUCTION, sise 46 rue Gambetta 93100 MONTREUIL et représentée par monsieur Christophe GILLIER, dirigeant, le marché de conception et réalisation d'un spectacle son et lumière sur la façade de l'Hôtel – de –Ville

Le montant du marché s'élève à 80 400,00 € HT (96 480,00 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET